



Bourses Nationales d'Etudes de Lycées – Campagne 2021/2022

publié le 08/06/2021

Descriptif :

Si votre enfant est scolarisé dans un établissement scolaire public, vous pouvez déposer une demande de bourse de lycée...

NOTE AUX FAMILLES DES ELEVES DE 3ème

Objet : **Bourses Nationales d'Etudes de Lycées – Campagne 2021/2022**

Si votre enfant est scolarisé dans un établissement scolaire public, vous pouvez déposer une demande de bourse de lycée version « papier » **jusqu'au 06 Juillet 2021**.

Pour les familles qui n'auront pas déposé de demande au format « papier » : demande en ligne du 28 Juin au 6 Juillet 2021 inclus.

Vous trouverez, ci-joint, le formulaire de demande de bourse lycée ainsi qu'une notice d'information.

Document accessible également sur le site www.education.gouv.fr ou www.service-public.fr.

Pour les familles qui demandent une bourse, le dossier est à compléter et à nous transmettre avant le 06/07/2021 dernier délai, par courriel, par voie postale ou le déposer au secrétariat du collège en joignant :

- ▶ votre avis de situation déclarative 2021 (impôt sur les revenus 2020)
- ▶ situation de concubinage : prise en compte des revenus des deux concubins, même si l'un des concubins n'est pas parent de l'élève,
- ▶ situation garde alternée, seul le revenu du parent qui présente la demande est pris en considération s'il est parent isolé (fiscalement lettre T en bas de l'avis d'imposition). S'il vit en concubinage, les revenus du concubin sont pris en considération,
- ▶ pour les situations de familles monoparentales non isolées, une attestation de paiement de la CAF ou avis de situation de la MSA est demandée à la famille.

Pour les familles qui ne font pas de demande de bourse : veuillez prévenir le secrétariat du collège par mail à l'adresse ce.0170387d@ac-poitiers.fr

Les demandes de bourse doivent obligatoirement être faites même sans connaître l'orientation définitive de votre enfant.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat pour toute autre question. (05.46.02.83.43 ou par mail : ce.017087d@ac-poitiers.fr)

En vous remerciant - La Direction Collège A. ALBERT de Saujon



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.